Les transports en commun

Pour l'ensemble de ses communes membres, Le Mans Métropole a confié son réseau de transports urbains à la Setram. L'opérateur propose plusieurs formules, abonnements et services aux usagers du tramway et des bus.

Page modifiée le lundi 23 octobre 2023 • Données Le Mans Métropole

Réseau

© Ville du Mans

Le réseau des transports en commun est constitué de lignes de tramway et de lignes de bus. Vous pouvez retrouver le plan du réseau sur le site de la Setram.

Tramway

Deux lignes de tramway traversent les principaux points d'attractivité du Mans.

- La ligne T 1 entre Antarès et Université, avec 24 stations,
- la ligne T 2 entre Bellevue-Hauts de Coulaines et Espal-Arche de la nature, avec 18 stations.

Aux heures de pointe, ces stations sont **desservies toutes les six minutes**, voire toutes les trois minutes sur le tronçon commun entre Préfecture et Saint-Martin.

Le tramway circule aux horaires suivants.

- De 5 h à 1 h, en semaine,
- de 6 h à 1 h, les dimanches et jours fériés.

Bus

La ligne T 3 relie la gare du Mans à l'Esat Bois-joli à Allonnes avec une fréquence de neuf minutes, grâce au bus à haut niveau de service Tempo.

Un total de 28 lignes de bus desservent les 20 communes de Le Mans Métropole, tous les jours de l'année, y compris les dimanches et jours fériés. Il faut y ajouter les 29 navettes scolaires.

Un service de bus de soirée est en place les vendredi et samedi. Appelé Flexo soirée, il dessert toutes les communes de Le Mans Métropole, avec un dernier départ de la place de la République, au Mans, à 0 h 30.

Train

Le Mans Métropole et la Région des Pays de la Loire favorisent l'intermodalité des transports. À ce titre, il est possible de circuler sur le réseau Aléop en TER au sein de l'agglomération mancelle avec un titre de transport Setram.

Transport à la demande

Le service Résa+ de La Setram dessert la zone du Technoparc (Mulsanne-Ruaudin) ainsi que la zone du Monné (Allonnes).
Réservez jusqu'à 20 minutes avant votre voyage, validez votre titre de transport et voyagez en toute sérénité.

Davantage d'informations sur le site de La Setram

Tarifs

Au-delà du ticket à l'unité valable une heure dans l'ensemble du réseau, il existe différentes formules disponibles aux distributeurs des stations de tramway et du bus Tempo, à bord des bus et à l'agence de la Setram.

Pour en savoir plus sur ces titres de transport et les possibilités d'abonnements qui sont également possibles selon votre âge, veuillez vous reporter au site de la Setram.

En complément des titres de transport physiques (tickets et carte) deux solutions dématérialisées sont disponibles.

Le M-Ticket

L'application Setram vous permet d'acheter et valider votre ticket ainsi que de souscrire et gérer vos abonnements directement depuis votre smartphone.

- Voyagez sans contact avec simplicité et rapidité
- Achetez vos tickets, souscrivez et gérez vos abonnements où que vous soyez depuis votre mobile
- Prenez soin de l'environnement : utilisez moins de papier !

Ticket SMS

Vous êtes devant l'arrêt de bus ou tram et vous n'avez pas de monnaie sur vous ?
Avec votre téléphone vous pouvez acheter un ticket d'accès à bord par SMS.

Parkings-relais

Le parking-relais à l'entrée nord-ouest du Mans.
© Ville du Mans

Pour rejoindre le centre-ville en tramway ou en bus, vous pouvez laisser votre véhicule dans l'un des deux parkings-relais aux entrées de ville.

- À Antarès,
- à Université-Bartholdi.

Ces parkings sont surveillés, sécurisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez les situer sur une carte interactive en plein écran.

Pour seulement 3,50 €, vous pouvez stationner sur un parking-relais et **bénéficier d'un ticket journée** valable sur l'ensemble du réseau de transport en commun **pour tous les occupants du véhicule**, dans la limite du nombre de places figurant sur la carte grise du véhicule ou à concurrence de cinq tickets par véhicule au parking-relais Université-Bartholdi.

L'abonnement à la Setram inclut le stationnement dans les parkings-relais.

Itinéraires

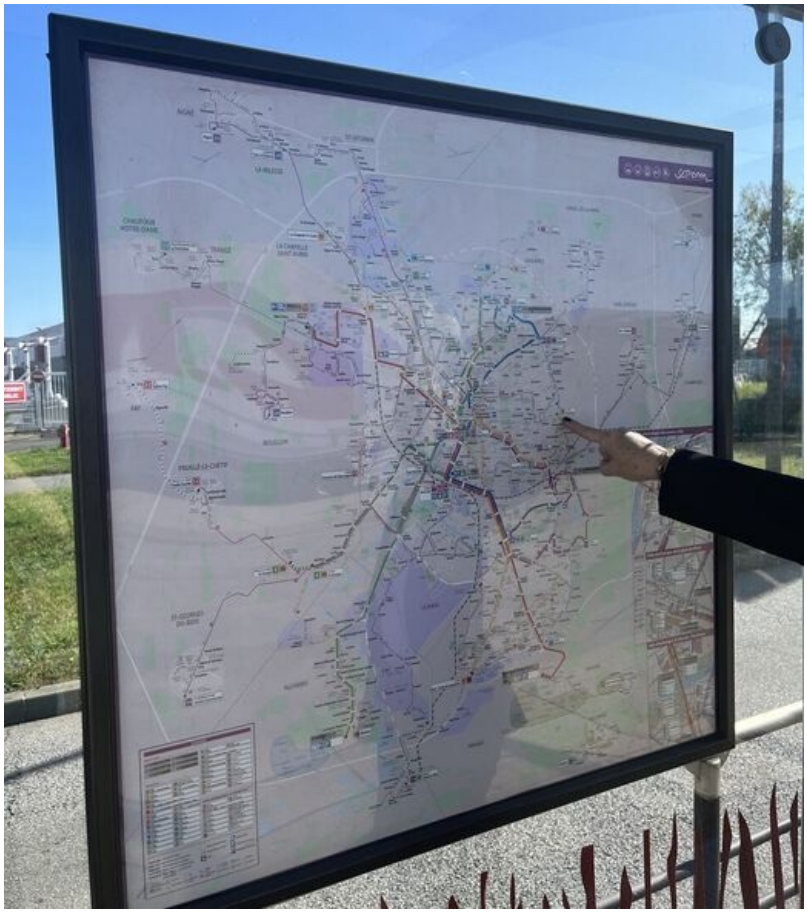

Vous avez la possibilité d'imprimer en ligne vos horaires et itinéraires personnalisés. Des fiches horaires sont également disponible pour chaque ligne à l'accueil de la Setram.

Pour connaître le temps d'attente, y compris les éventuelles perturbations de trafic, à tout arrêt de bus ou de tramway, vous pouvez consulter le site ou l'application de La Setram ou encore l'application Le Mans en Poche.

Accessibilité

A la fin de 2023, 70 %des points d'arrêts du réseau étaient accessibles. Des travaux sont programmés chaque année pour rendre accessibles davantage d'arrêts. Le parc de matériel roulant est quant à lui intégralement accessible.

Si vous rencontrez toute difficulté liée à l'accessibilité lors de l'utilisation des transports en commun, nous vous invitons à le faire savoir à la cellule de Proximité, soit par courriel à cellule.proximite@lemans.fr soit par l'outil en ligne.

Soyez le plus précis possible dans la description du dysfonctionnement constaté, quel que soit sa nature.

- À bord des véhicules,
- aux arrêts de bus,

- dans les stations de tramway,
- en rapport avec l'information des usagers,
- lors de la vente de titre de transport,
- en lien avec l'assistance ou le personnel.

Transport pour personnes à mobilité réduite

Un service de transport pour personnes à mobilité réduite propose une prise en charge de **transport de porte à porte par des minibus adaptés**. Les bénéficiaires doivent remplir les conditions suivantes.

- Habiter l'une des communes de Le Mans Métropole,
- se déplacer fauteuil roulant ou avoir un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % reconnu par la maison départementale des personnes handicapées.

La demande d'accès au service est à adresser au Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune de résidence. L'inscription au transport PMR n'est possible qu'après validation du dossier par le CCAS concerné.

Les demandes de réservation se font **par téléphone ou par mail**, auprès du service de réservation PMR de la Setram, au 02 43 40 66 60 ou via le mail: setram.access@setram.fr

Pensez à appeler au plus tôt et au minimum 48 heures avant la prestation souhaitée.

25

millions de voyageurs

C'est le nombre de personnes qui ont emprunté notre réseau de transports collectifs en 2022. Très précisément, ce sont 25 468 124 voyages qui ont été effectués sur le réseau de la Setram.

© Ville du Mans

PLUS LOIN

Pour des déplacements d'un département à un autre dans les Pays de la Loire, vous pouvez préparer votre voyage sur internet.

Tempo, bus à haut niveau de service.
© Ville du Mans